

Offre d'Emploi : La FFSB engage un·e interprète français-LSFB

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) asbl recherche :

Un·e interprète français-LSFB.

(CDD de septembre 2024 à décembre 2025 – mi-temps)

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique est une association d'éducation permanente qui fédère un réseau d'associations actives dans le domaine de la surdité et se fait le porte-parole de ces associations et leurs membres sourds et malentendants.

Contexte professionnel.

Vous travaillerez dans une équipe composée d'une bonne dizaine d'employés s'exprimant uniquement en LSFB et d'autres s'exprimant uniquement ou en grande partie en français oral et où d'autres personnes sont bilingues.

Vous serez amené principalement à effectuer de l'interprétation dans des contextes très variés mais qui exigent un bon bagage intellectuel.

La Direction est sensibilisée aux conditions de travail des interprètes en langue des signes mais vous devrez tout de même intervenir seul ou en binôme avec des interprètes externes, dans une grande variété de contextes.

Nous allons aussi, ponctuellement vous demander d'effectuer des tâches de traduction. Etant donné que celles-ci exigent initialement un diplôme distinct de celui de l'interprétation, l'encadrement de telles tâches est à convenir entre la direction et le candidat (encadrement temporel et qualitatif, ou encore, destination du travail produit, principalement).

Vous disposerez d'un horaire mi-temps mais une grande flexibilité vous sera demandée pour vous adapter à la vie de l'équipe, qui, elle, s'étend sur toute la semaine, en soirée et les week-ends inclus.

Les heures supplémentaires sont récupérées conformément à notre CCT sectorielle du 25 octobre 1999. La fonction est compatible avec un autre emploi en tant qu'indépendant complémentaire qui vous permet également une certaine flexibilité.

Votre lieu de travail sera situé à Bruxelles, mais vous devrez effectuer de fréquents déplacements vers notre antenne de Namur, ainsi qu'ailleurs dans le cadre de missions.

Missions :

- Interprétation dans des contextes aussi variés que : réunions de travail en petit comité ou entre deux personnes, réunions d'équipe, rencontre d'administrations, de pouvoirs publics, de personnalités politiques, conférences grand public, assemblées générales, conférences de presse, interviews dans les médias, animations variées et sensibilisations...
- Vous assurez, en complément, ou remplacement, suivant les situations, des services d'interprétation à distance, l'interprétation des contacts téléphoniques.
- Lorsqu'un binôme est nécessaire ou pour les situations que vous ne pouvez pas interpréter, vous recherchez et prenez contact avec des collègues interprètes externes à l'organisation et

vous collaborez avec ceux-ci pour préparer et assurer l'interprétation. Dans ce cadre et après la prestation, vous vérifiez également l'adéquation entre la demande et la prestation réalisée sur les factures réceptionnées.

- Vous interprétez les contenus des supports audio qui doivent être rendus accessibles aux personnes sourdes travaillant dans l'organisation (extraits d'émissions radio ou télévisées, petites chansons...) afin que, par exemple, celles-ci puissent en réaliser une traduction ou une transcription. Ponctuellement, vous effectuez vous-même cette transcription.
- Ponctuellement, également, vous traduisez à vue, que ce soit en vous filmant ou non, des textes en français écrit afin de permettre à la personne sourde d'en réaliser une version en LSF. Votre traduction constitue une première restitution du sens du message.

Profil recherché :

- Vous avez un diplôme en interprétation de conférence français-LSFB. Un master est vivement conseillé.
- Vous avez un bagage de connaissances assez riche qui vous permet d'interpréter dans des situations où des connaissances et des concepts complexes sont mobilisés. Pour ce faire, une certaine curiosité intellectuelle est exigée.
- Vous êtes capable d'observer une déontologie et une éthique professionnelle rigoureuse.
- Vous êtes prêt à entrer dans une démarche d'interprétation collaborative avec de nombreux autres professionnels (autres interprètes, traducteurs, communicants, représentants...).
- Vous êtes motivé pour travailler dans les contextes d'intervention variés couverts par les missions de la Fédération.
- En tant qu'interprète professionnel pour la Fédération et parce que vous pourriez être mis face à des conflits d'intérêts, vous êtes aussi capable de faire preuve d'impartialité vis-à-vis de l'ensemble des acteurs de l'interprétation et du réseau d'organismes ayant un lien avec la surdité avec lesquels la Fédération travaille au quotidien. N'hésitez pas à demander des renseignements à ce sujet.
- Vous êtes d'accord avec la mission et les valeurs de la Fédération. (Voir : <http://www.ffsb.be/identite/>)

La FFSB vous offre :

- Un contrat à durée déterminée à mi-temps de 19h/ semaine. Le contrat pourra potentiellement être reconduit si notre Fédération obtient les subventions le permettant.
- Une rémunération établie sur base de l'échelon 4.2, selon les barèmes en vigueur de la CP 329.02 à la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Un travail au sein d'une équipe dynamique et engagée.
- Un travail qui vous permet de participer à un changement de société.

Comment postuler ?

Envoyez votre candidature motivée, en français **ET** en langue des signes, accompagnée de votre CV à l'adresse suivante : secretariat@ffsb.be

Vous pouvez prendre des renseignements sur l'offre auprès de la Direction à l'adresse suivante : mdevalet@ffsb.be avant de postuler.

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 18 août à 23H. Les entretiens seront organisés durant les deux semaines qui suivent.